

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **SOAB1BA**

SOAB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Consciente de l'importance du polyglottisme dans une société toujours plus ouverte sur le monde, le site Bruxelles - Saint-Louis

SOAB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

SOAB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BPOLS1111	Anthropologie	Olivier Schmitz (supplée Jean-Pierre Delchambre)	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques ■	Véronique Degraef (supplée Jean-Pierre Delchambre) Jean-Pierre Delchambre				

Bloc
annuel
1 2 3

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1321	Théorie des organisations 📄	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BECGE1326	Mens en organisatie 📄	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 📄	Marie Dufrasne				

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BNEER1282** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1233** "[Méthodes quantitatives II: Statistique](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1252** "[Questions spéciales d'anthropologie](#)" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
- BPOLS1320** "[Media en politiek](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BPOLS1114
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BPOLS1114 - [Communication science](#)
- BPOLS1321** "[Society and Environment](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1330** "[Méthodes quantitatives I: Production des données](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1331** "[Méthodes quantitatives III: Analyse des données](#)" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BPOLS1352** "[Ateliers](#)" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BSOCA1330 - [Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)
- BSOCA1210** "[Sociologie de la culture](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1211** "[Analyse des théories sociologiques](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1310** "[Sociologie de l'action collective](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1312** "[Socio-anthropologie du symbolique](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1313** "[Sociologie historique de l'intégration européenne](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1315** "[Analyses et théories du pouvoir](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160 OU BPOLS1114
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1114 - [Communication science](#)
- BSOCA1330** "[Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BSPOL1210** "[Sociologie politique](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1214** "[Doctrines politiques](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1215** "[International Organizations](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1310** "[Travail, emploi et protection sociale](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1312** "[International relations](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1313** "[Politique comparée](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1315** "[Régimes politiques](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1316** "[Système politique européen](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)

BSPOL1322 "Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1160

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SOAB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Informatique et méthodes

o BPOLS1150

SOAB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

SOAB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ∅ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

o Atelier pluridisciplinaire

<p>o B OLS1352</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen)</p>	<p>FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]</p>
--------------------	-----------------	---	---

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

<p>o BANGL1392</p>	<p>Anglais III</p>	<p>Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Madeline Riordan Tanja Temmerman</p>	<p>FR [q1] [0h +30h] [5 Crédits]</p>
<p>o BNEER1382</p>	<p>Néerlandais III</p>	<p>Isolde Boutsen</p>	<p>NL [q1] [0h +30h] [5 Crédits]</p>

o Unités d'enseignement optionnelles

Unités d'enseignement optionnelles proposées en remplacement de(s) (l')unité(s) d'enseignement de "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Analyse de l'action publique" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir" et/ou "International communication":

<p>o BCOMU1310</p>	<p>Sémiotique</p>	<p>Anne-Sophie Collard</p>	<p>FR [q1] [30h] [5 Crédits]</p>
<p>o BCOMU1250</p>	<p>Usage et réception des médias</p>	<p>Geoffroy Patriarche</p>	<p>FR [q1] [30h +14h] [5 Crédits]</p>
		<p>Marie Dufrasne</p>	

SOAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 -

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

•

- [Master \[120\] en anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/ESPB